



Orléans, le 29 juin 2022

LES MOUVEMENTS LOCAUX GÉNÈRENT À NOUVEAU DE GRAVES VACANCES D'EMPLOI

Situation sanitaire :

Retour des contaminations essentiellement familiales avec 13 cas Covid déclarés la semaine dernière. Il n'y a pas d'évolution réglementaires ou normatives concernant les contraintes sanitaires, pas de consigne spécifique mais les principes de prudence sont rappelés par la Direction.

M Dalles revient sur la mise en place par la Direction du 15 au 18 Juin du dispositif chaleur, il sera réactivé au cours de l'été si besoin. Le télétravail peut être sollicité dans le cadre de ce contexte particulier.

A croire que la Direction est climato-sceptique quant au réchauffement climatique au regard de son errement sur des mesures d'anticipation. Il faut rappeler que plusieurs autres administrations appliquent ce dispositif chaque été...mais à la DGFIP on aime compliquer les décisions simples !

Publication du mouvement local :

M. Dalles fait état d'une situation à la DGFIP de vacances d'emploi élevées et sur la Direction du Loiret d'une attractivité difficile des sites de Gien, Montargis, Pithiviers et Orléans la Source.

En moyenne 7 % des emplois sont vacants, et pour combler ces postes vacants, la DRFiP45 recrutera une dizaine de contractuels positionnée sur des postes de B (4 ou 5) et C (7 ou 8).

Commentaire FO : On se demandera pourquoi ne pas recruter des fonctionnaires pour ces postes au lieu de contractuels à profil ?

Dans le Loiret, 43 emplois restent non pourvus : 10 services sont à équilibre, 5 à 6 services sont à -1 poste, quelques services sont à -3 ou -4 emplois (notamment les sites moins attractifs précités) et les EDR sont à -5 emplois.

Commentaire FO : Autant dire que si vous n'avez pas les effectifs, peu de chance d'obtenir des renforts !

Nous soulignons la qualité du dialogue informel avec la Direction lors de l'élaboration de ce mouvement local - cela n'a pas permis de contenter tout le monde, mais de dénouer quelques situations délicates - ainsi que de la parution du mouvement au plus tôt ce qui facilitera l'installation aux nouveaux arrivants.

FO 45 a d'ailleurs profité de cette audio pour soumettre le cas d'une collègue en difficulté.

Pour rappel, des mutations sur une antenne définie comme non pérenne ne sont pas possibles.

Programme 348 :

Le renchérissement des matières premières évoqué en CTL va entraîner des difficultés dans la réalisation du plan de rénovation de la cité Coligny : cela provoquera « peut-être » certaines coupes franches dans les travaux envisagés.

Commentaire FO : Les devis n'auraient pas été suffisamment encadrés, travail d'amateurs ?

Nous avons demandé précédemment 5 prises électriques par agent et nous avons eu confirmation que nous n'en aurions que... 3 pour des raisons de coût de câblage.

Commentaire FO : Ne jetez donc pas trop vite vos rallonges et vos multiprises !

Le planning des travaux se fait attendre, mais on évoque d'un an de recul pour les travaux dans le

bâtiment D (Octobre 2023) et les travaux du bâtiment F ne commenceraient qu'en Novembre 2022. Selon la Préfecture, le parking du Crous ne sera pas garanti pendant la totalité des travaux et encore moins une solution pérenne. Les promesses s'envolent, témoignant un véritable déni de la situation concrète !
Nous aurons peut-être la lettre d'info de la Direction en Septembre sur ces sujets.

Situation dans les services :

FO 45 a soulevé l'ambiance tendue du SGC de Montargis suite au mouvement local car contrairement à la Direction, les agents s'inquiètent du départ de la responsable prévu début 2023 et du non remplacement d'un de leurs adjoints.

M Dalles a indiqué qu'un chef de service sera trouvé et affecté au SGC de Montargis et à compter du 1er Septembre, un adjoint du SIP y sera provisoirement affecté jusqu'à l'arrivée d'un nouvel adjoint aux prochaines mutations.

FO 45 a également fait mention de l'inquiétude des agents de la THD suite à l'annonce du départ de l'inspectrice EDR au SGC de Montargis

Pourtant M Dalles nous avait affirmé que l'inspectrice EDR resterait sur la THD jusqu'en Octobre (audio du 18 mai).

M Dalles a rappelé que le nouveau trésorier de la THD arrivera le 1^{er} septembre. L'inspectrice EDR termine la mission entamée à la THD et compense les vacances des adjoints et de la trésorière au SGC de Montargis. L'inspectrice EDR reviendra à la THD avant son départ prévu en Octobre. De nouveaux agents formés aux nouvelles méthodes de travail seront affectés pour remplacer les départs en retraite et concours, donc pas de vacance supplémentaire.

Questions diverses :

FO 45 a demandé au Directeur s'il avait connaissance des dates de réalisation des travaux du parking de Gien et du nettoyage des appuis de fenêtres jonchés de fientes d'oiseaux. Nous devrions être informés par courriel ou lors de notre prochaine audio.

Nous avons soulevé le problème des badges (des collègues du Domaine du bâtiment P3) configurés pour ne donner accès qu'au P3, alors que les clés et papiers des véhicules de fonction sont situés dans le bâtiment P1 : Impossible dans ces conditions de prendre un véhicule de bonne heure et de le rendre tard. M Dalles découvrait cette situation.

FO 45 a proposé l'attribution de deux badges non nominatifs au service du P3, paramétrés pour l'accès aux deux bâtiments.

Un courriel doit être envoyé à la Direction pour connaître la suite donnée à notre demande.

A Meung sur Loire, les collègues se demandent s'il était possible d'avoir des plaques chauffantes sur leur lieu de restauration. Seuls les micro-ondes sont autorisés.

Vos représentants FO-DGFIP 45

Pour information, la prochaine audioconférence devrait se dérouler le 12 Juillet prochain à 16h30.
Si dans l'intervalle vous aviez des questions, n'hésitez pas à les faire parvenir par courriel à l'adresse suivante : bruno.curty@dgfip.finances.gouv.fr